

« Nouvelles technologies pour la société »
Un nouveau département au ministère de la Recherche

Par **Françoise Thibault** (directrice-adjointe du département)

Dans le cadre qui vient d'être dessiné par Alexandre Moatti, je vais vous présenter une action de structuration qui est menée par le ministère de la recherche afin de mener à bien une partie de ce grand programme. Ce qui est intéressant, dans la façon de l'appellation même du nouveau département créé au printemps 2003, c'est que les notions associées dessinent deux types d'actions appelées à être liées, le soutien à la recherche d'une part sur les technologies, et d'autre part sur la diffusion des technologies vers le grand public.

Ce département est une structure originale parce que c'est un département pluridisciplinaire qui associe des gens des sciences sociales et des sciences exactes, si tant est que les sciences sociales ne soient pas des sciences exactes, ce qui serait encore à débattre - et c'est un débat qui dure depuis très longtemps. Il est plus facile, plus convenable même, de prendre pleinement en compte les liens entre la technologie et la société.

À cette fin, il est prévu de soutenir quatre types de travaux :

- premièrement des travaux qui s'intéressent à la conception des technologies par les usages. Les autres réseaux de recherche technologique (RNRT, RNTL, RIAM, PREDIT, etc.) le font déjà plus ou moins, et notre action va dans le sens d'un renforcement de ce type de recherche ;
- le deuxième type d'action que nous souhaitons mettre en place, c'est le développement de l'analyse des usages des technologies. Il existe déjà des acquis en matière de recherche sur les systèmes et objets communicationnels (par exemple les médias classiques ou les équipements informatiques et audiovisuels) et l'on sait très bien qu'entre les usages prévus et les usages réellement mis en œuvre et observables, il y a des écarts non négligeables. Dans ces écarts résident beaucoup de fonctionnements sociaux importants à analyser ;
- le troisième type d'actions que nous souhaitons mettre en place concerne tout ce qu'on pourrait appeler - et qu'il faudrait définir, mais ce n'est pas ici le lieu de le faire - la prospective. On a vu assez récemment, avec des technologies qui ont été pourtant très soutenues financièrement, de gros échecs financiers dûs au fait que ces technologies n'ont pas trouvé d'usagers, n'ont pas réussi à s'implanter dans la société. Il nous semble que là il y a des travaux de prospective à mener, des travaux d'ampleur pour éviter à l'industrie de se fourvoyer ;
- enfin, dans une perspective plus large, en matière d'ancrage de l'internet dans le grand public, nous sommes bien conscients que la recherche a vis à vis du grand public des devoirs de diffusion des connaissances produites : quoi de mieux que l'outil internet pour diffuser ces résultats dans des formes adaptées aux perceptions que peuvent avoir le grand public ? On a de très bons laboratoires de recherche en France, il y en a aussi également au Canada et dans d'autres pays européens qui savent mettre en forme les savoirs : le lien entre ces laboratoires, qui savent mettre en forme, et les chercheurs qui produisent les savoirs, est nécessaire et nous entendons le favoriser.

Ces quatre champs que nous souhaitons développer ne peuvent pas être indifférents à la problématique que vous allez approfondir tout au long de ce colloque. C'est pourquoi je suis très heureuse de participer à cette ouverture et vous souhaite une très bonne journée de travail, à laquelle je participerai partiellement.